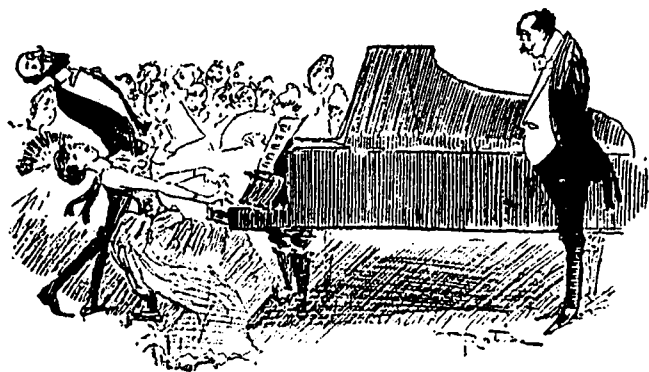


PETIT CODE DE LA BONNE COMPAGNIE.

(Suite)



DES CARTES DE VISITE

Il y a beaucoup d'occasions pour envoyer des cartes de visite ; mais c'est seulement à l'époque du jour de l'an qu'il est permis de les envoyer par la poste, c'est-à-dire sous enveloppe ; et agir de même en toute autre circonstance serait pécher contre le savoir-vivre.

Une carte qui paye une politesse peut s'envoyer par un domestique ; dans ce cas elle ne doit pas être cornée ; mais quand elle remplace une visite et qu'on la porte soi-même, on fait une corne au coin pour montrer qu'on est venu en personne.

La quantité de cartes que l'on dépose, en ce cas, varie suivant le goût ou du moins l'habitude de chacun : ainsi, il y a des personnes qui ne donnent qu'une seule carte sur laquelle ils font autant de cornes qu'il y a de membres de la famille, c'est-à-dire une pour *Monsieur*, une pour *Madame* et une pour *Mademoiselle* ou *Monsieur*, s'il y a un fils ou une fille dans la maison ; d'autres déposent autant de cartes cornées qu'il y a de personnes à voir ; il y a des personnes, enfin, qui, ont adopté un usage anglais bien plus commode que ces deux-là : cet usage consiste à donner une carte pliée par la moitié, ce qui veut dire qu'elle est pour toute la famille.

Il n'y a donc que l'embarras du choix, en ceci, puisque le savoir-vivre accepte ces diverses façons de faire.

Les cartes de jour de l'an doivent s'envoyer dans la huitaine qui précède et dans la huitaine qui suit le 1er janvier ; plus tôt ne se fait jamais, et plus tard montre, envers les personnes auxquelles on les envoie, une négligence qui frise l'impolitesse.

Quand on reçoit une lettre de faire part d'une mort, l'usage veut qu'on envoie dans la huitaine des cartes de visite à la famille du défunt ; mais si cette lettre est une convocation d'assister au service, des cartes ne suffisent pas, on doit une visite, et le plus tôt sera le mieux.

Quand on reçoit une lettre de faire part avec invitation à un mariage, on doit aussitôt envoyer des cartes à la famille de celui des mariés que l'on connaît ; mais il est indiscret d'aller y faire une visite avant la cérémonie ; et quand la lettre de faire part ne vous a pas invité au mariage, on ne doit que des cartes.

Quand on reçoit une invitation soit pour un dîner, soit pour un bal, on doit aussitôt envoyer des cartes à la personne qui vous l'adresse, que l'on accepte ou que l'on refuse cette invitation.

Quand on a passé une soirée dans une maison qui, jusque-là, vous était étrangère, et si, pour une raison ou pour une autre, on n'a pas l'intention de conserver des relations avec cette maison, on envoie simplement des cartes dans la huitaine qui suit la soirée, et l'on est parfaitement en règle avec le savoir-vivre.

Quand on quitte pour quelque temps la ville que l'on habite, il est de bon goût d'envoyer à toutes ses connaissances des cartes cornées portant P. P. C. ; ces cartes doivent être remises ou par votre domestique ou par vous-même.

De même en revenant de la campagne ou de voyage ; seulement au lieu de P. P. C., c'est *retour* cette fois qu'il faut mettre sur cette carte.

Quand on va pour visiter des personnes de sa connaissance un jour où l'on n'est point assuré qu'elles s'y trouvent, si l'on est dans sa voiture on peut envoyer son valet de pied s'informer chez le concierge, avant de descendre, et déposer ses cartes en cas d'absence des personnes que l'on désire visiter ; mais si vous êtes en voiture de louage, le savoir-vivre vous fait une loi de descendre vous-même pour faire ces mêmes commissions.

Les cartes de visite les plus simples sont les plus distinguées ; elles ne doivent porter que le nom. Si un homme veut y joindre son adresse, elle doit être écrite au crayon.

La carte d'une dame ne doit jamais porter son adresse de quelque façon que ce puisse être.

Les cartes des personnes titrées peuvent porter soit une couronne, soit des armes qui leur appartiennent ; mais jamais on ne doit faire mettre son titre précédant son nom.

Les cartes dorées avec arabesques, fioritures, dessins sont du plus mauvais goût et prouvent peu de savoir-vivre chez la personne qui s'en sert.

Les cartes bordées de noir sont les seules adoptées pendant qu'on est en deuil.

DES AUDIENCES

On se demande souvent quelle est l'étiquette qu'il faut fuivre soit pour solliciter une audience, soit pour se présenter chez le haut personnage qui l'a accordée, afin de rester dans les règles du savoir-vivre.

Jadis, quand il y avait un roi ou un empereur, parlant une cour, il eût été plus facile de répondre à cette question, car l'étiquette de cour était une chose que tout le monde connaissait ou à peu près ; mais aujourd'hui, qu'on n'a pas le bon sens de comprendre qu'une république demande avant tout de la simplicité, l'esprit courtisan étant bien trop ancré chez nous, je vais dire par à peu près tout ce que je sais, ou du moins tout ce que je pense à ce sujet.

Si l'on écrit au président de la République pour lui demander une audience, il faut le faire sur une grande feuille de papier ministre qu'on plie en deux ; on écrit sur la part qui est à droite, mettant en haut comme vedette *Monsieur le Président* et non *Monsieur*, ce qui ne se fait que pour les évêques.

Si l'on veut ensuite rester strictement dans les règles voulues, on peut, dans toute sa lettre et pendant son audience, ne se servir que des mots : *Monsieur le président*.

Pour demandes et pour réceptions d'audiences chez les ministres, il faut suivre la règle que j'indique à l'intention du président de la République.

Quand votre audience vous est accordée, vous devez toujours arriver très exactement à l'heure qui vous a été indiquée ; et si vous trouvez du monde dans le salon où vous devez attendre, vous saluez à la porte en entrant, puis vous prenez un siège et vous vous asseyez, un homme sur une chaise, une femme dans un fauteuil.

Si c'est pendant l'hiver et qu'il y a du feu dans la cheminée, il est tout à fait inconvenant chez un homme d'aller se placer devant, le dos tourné à la flamme, comme s'il était chez lui. Il lui est même interdit, par le savoir-vivre, de mettre sa chaise à côté de ce feu, s'il y a dans cette pièce des femmes qui en sont éloignées faute de place.

Quand votre tour vient d'entrer dans le cabinet où se donne l'audience, vous saluez en y entrant et vous saluez derechef quand vous vous trouvez devant le haut personnage que vous venez solliciter. Puis vous attendez, avant de vous asseoir, qu'un signe vous y convie, ce qui a toujours lieu pour les dames ; mais ce qui se fait plus rarement quand c'est un homme que l'on reçoit.

Vous devez toujours attendre, avant de parler, que l'on vous adresse la parole, et vous répondez alors brièvement et avec respect ; ennuyer les gens n'étant jamais le moyen de rien obtenir d'eux, montrez-vous très sobre de paroles, mais logique et clair.

N'insistez pas pour rester encore un peu quand le personnage auquel vous vous adressez vous a fait comprendre que votre audience est terminée, car ce serait manquer de savoir-vivre, et retirez-vous en faisant respectueusement deux révérences comme lorsque vous êtes entré.

L'étiquette pour la toilette soit des hommes, soit des femmes, est la même en cette occasion ; ainsi, quelque pauvre que l'on puisse être, il ne faut pas se présenter à une audience sans avoir une tenue propre et un peu de sévérité dans sa mise.

Chez une femme, les couleurs claires et les toilettes tapageuses seraient du plus mauvais goût.

Chez les hommes, la toilette de soirée et les gants clairs produiraient absolument le même effet.

Pour une femme une robe de soie noire, un chapeau

simple et sans voile baissé ; un voile baissé étant une chose peu polie chez tout le monde et impolie dans une visite de cérémonie ; un châle ou un mantelet, une robe en faille étant trop négligée aussi pour cette occasion, et des gants de demi-teinte, voilà quelle est la toilette la plus convenable quand on se présente à une audience.

Pour un homme, l'habit noir ou la petite redingote habillée, le gilet noir, la cravate blanche et les gants de demi-teinte.

Quand on va à Rome et qu'on a eu l'honneur d'obtenir une audience du Pape, au lieu de saluts, ce sont des génuflexions qu'on fait devant lui ; ainsi, on doit se mettre à genoux à la porte en entrant, au milieu de la salle et quand on est arrivé devant le Saint-Père, et il faudrait rester dans cette position pendant toute la durée de l'audience pour obéir à l'étiquette ; mais le Pape, dans sa paternelle bonté, vous relève toujours de cet humble hommage et vous permet de rester debout.

Personne ne s'assoit devant le Pape ; les cardinaux seuls ont le droit de se mettre sur un petit escabeau de bois.

L'étiquette ordonne aussi les toilettes qu'il faut faire pour cette cérémonie. Ainsi les femmes doivent être vêtues de noir, porter un grand voile sur la tête au lieu d'un chapeau et avoir des gants blancs et des chaussures fines. La vraie étiquette même ordonnerait les souliers de satin blanc.

Pour les hommes l'habit noir, la cravate et le gilet blancs, des gants blancs et des chaussures fines sont de rigueur.

L'étiquette pour les audiences des évêques et des autres princes de l'Eglise est la même que pour le président de la République et pour les ministres. Seulement, en leur écrivant et en leur parlant, il faut employer ces mots : *Monseigneur*, *Votre Eminence* ou *Votre Grandeur* ; *Votre Excellence* ne se dit pas au clergé.

On ne s'assied devant un prince de l'Eglise que quand il vous en fait l'invitation, et le savoir-vivre vous oblige à prendre alors le siège le plus modeste et le plus bas.

MME. DE BASSANVILLE

VARIÉTÉS

Aux examens pour le " Civil Service " :

L'examinateur.—Pouvez-vous me dire pourquoi les nègres, pour faire leur feu, frottent deux morceaux de bois l'un contre l'autre, au lieu d'user tout bonnement des allumettes.

Le candidat.—Parce que leur bois prend plus vite que nos allumettes ?

L'examinateur.—Non. Parce que, étant tout nus, ils n'ont pas de pantalons pour incendier leurs allumettes en les frottant dessus !

* *

Entre époux :

La femme.—Je ne sais réellement duquel de nous deux notre fille a pris la mauvaise langue qu'elle a. Pour sûr, ce n'est pas de moi !

Le mari.—Assurément, car tu as encore la tienne.

* *

On demande à un homme de lettres célèbre par sa paresse :

—Travaillez-vous en ce moment ?

—Non, dit-il, ça me ferait perdre trop de temps !

* *

A un grand dîner, un avocat ayant redemandé d'un plat, se penche vers son voisin et lui dit :

—Voyez comme je suis gourmand.

A quoi son interlocuteur répond :

—La gourmandise est l'esprit du palais.

* *

Les domestiques :

—Vous savez donner des bains à un enfant ?

—Oh ! oui, madame.

—Vous vous servez du thermomètre.

—Pas besoin, madame ! J'vois tout de suite si l'eau est bon. Je plonge l'enfant dans l'eau. Si le gosse devient roux c'est que l'eau est trop chaude. Mais s'il devient bleu, c'est qu'elle est trop froide.